

Pas de nounou en dehors des heures de bureau ?

Le service de garde en horaires décalés, que propose Do l'enfant Dom, est menacé dans la cité de Colbert. En cause: un soutien financier incertain.



Élodie Sancier espère un coup de pouce de la Ville de Rochefort. © Photo photo archives S. D.

Las, il n'y a plus de mari à la maison. Le soleil est déjà couché. Vous devez bientôt prendre votre job, une barre chocolatée, un café. Vite, un bisou aux rejetons. Il est l'heure bien tassée, mais le stress ne monte pas. Il faut dire qu'une rassurante nounou se rend à votre domicile, malgré vos revenus trop minces. Une solution miracle proposée par Do l'enfant Dom (1), association spécialisée dans la garde d'enfants en horaires décalés. Cette bouée de sauvetage concerne plusieurs familles monoparentales et/ou à faibles ressources de Rochefort. Nul ne conteste son utilité. Et pourtant, elle se dégonfle. Au point de risquer l'explosion.

L'élu de l'opposition UMP Hervé Blanché a soulevé le problème mercredi, en conseil municipal. « Ici, l'association s'adresse à des personnes souvent seules, à faible quotient familial, indique-t-il. Les heures réalisées sont encore financées par l'État cette année. Mais après 2012, c'est fini. S'il n'y a pas une aide de la collectivité, l'association ne pourra plus faire son boulot à Rochefort. » La directrice de l'association, Élodie Sancier, redoute cet instant fatidique.

L'exception rochefortaise

« Nous avons rendu service à 53 familles dans le département, dont 12 à Rochefort, annonce-t-elle. Cette année, ça va encore, car nous bénéficions toujours du financement de l'État : le plan Dynamique espoir banlieue (DEB). » Cette manne, de 41 000 euros, contribue à la cohésion sociale dans les quartiers de la cité de Colbert et de Tonnay-Charente. Mais tandis que les gardes d'enfants restent financées partout ailleurs en Charente-Maritime, Rochefort se trouve en sursis... Car la fin du plan DEB adviendra en 2013. « Sans lui, les 12 familles ne pourront plus faire garder leurs enfants », déplore la directrice... À moins d'obtenir le soutien de la Ville.

« Nous constatons que le Conseil général accorde une aide conséquente pour le même type de services à La Rochelle, précise Gilda Rivoallan, l'adjointe au maire déléguée à la petite enfance. Ce système est très coûteux. Il atteint 18 euros l'heure de garde : 1 euro est versé par les parents... Et 17 euros sont pris en charge par la collectivité. De plus, il est vrai que nous mettons un maximum de moyens dans nos structures, comme la Maison de l'enfance. »

De 1 600 heures à zéro ?

« D'accord, mais cette structure n'apporte aucune réponse aux horaires décalés », répond l'élu UMP. Et Gilda Rivoallan de compatir : « Vous avez raison. Peut-être devrions-nous tenir un peu plus compte de ce service. »

Après s'être tournée sans succès vers l'Agglomération rochefortaise, Do l'enfant Dom espère donc un geste de la municipalité, qui n'a plus soutenu l'association depuis sa création, en 2006. « Nous avons reçu 5 000 euros pour le diagnostic, mentionne Élodie Sancier. Puis l'État a pris le relais. Aujourd'hui, nous aimerions que les Rochefortais continuent à bénéficier de ce service grâce à leur Ville. Car à Rochefort, nous sommes les seuls à proposer un tarif adapté aux faibles quotients, en horaires décalés. » Pas moins de 1 600 heures de garde ont été réalisées en 2011. Il s'agit de ne pas chuter à zéro en 2013.

(1) L'association est basée à Fouras. Tél. 05 46 84 09 48.

Source : SudOuest du 21/04/2012

Auteur : Thomas Villepreux